

Réf: Dossier 167782

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EMMANUEL BIJOUX »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2
PLATEAUX AGHIEN PRES DE LA PHARMACIE LES PERLES,
Lot 476, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 13/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMMANUEL BIJOUX »

Objet : Création de bijoux et montres.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 300,000 F CFA divisé en (30.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 30 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2
PLATEAUX AGHIEN PRES DE LA PHARMACIE LES PERLES,
Lot 476, Ilot ND

Dirigeant(s) M BROU SOUGOURI EMMANUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00011 du 03/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00278/GTCA/RC/2023 du 03/01/2023

